

## Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 86  
Annonce No 21-154294  
Travaux

---

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur* : GRAND POITIERS COMMUNAUTE URBAINE.  
Correspondant : david Linhard, 84 rue des Carmélites 86000 Poitiers adresse internet :  
<http://www.grandpoitiers.fr>.  
Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-securises.fr>.  
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.  
*Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur* : Services généraux des administrations publiques.

**Objet du marché : réhabilitation de la passerelle de l'hôpital des Champs.**

*Type de marché de travaux* : exécution.  
*CPV - Objet principal* : 45220000.

L'avis implique un marché public.

*Caractéristiques principales* :

*durée*: de la date de notification au 31 décembre 2022 période de préparation comprise (1 mois à compter de la date de notification)

*Refus des variantes*.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

*Prestations divisées en lots* : non.

*Cautionnement et garanties exigés* : garantie à première demande en cas d'avance si le montant du marché est supérieur à 50 000,00 euros hors taxes.

Les prestations du contrat sont assorties d'une garantie de parfait achèvement d'une durée de 2 ans pour les protections anti corrosion (cf. fascicule 56 du Cctg).

*Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent* : paiement sur le budget de Grand Poitiers Communauté urbaine

Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire avec mandat administratif.

Les travaux sont traités à prix unitaires.

Le marché prévoit une avance de 5% ou 10%.

Le délai global de paiement ne pourra excéder 30 jours selon les dispositions de l'article R2192-12 du Code de la commande publique.

*Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché* : aucune forme de groupement n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles en application de l'article R2142-24 du Code de la commande publique.

*Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature* : français.

*Unité monétaire utilisée, l'euro*.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

*Critères d'attribution* :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- valeur technique : 50 %;

- prix des prestations : 50 %.

Une enchère électronique ne sera pas effectuée.

*Type de procédure* : procédure adaptée.

*Date limite de réception des offres* : 14 janvier 2022, à 16 heures.

*Délai minimum de validité des offres* : 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

*Autres renseignements* :

*Renseignements complémentaires* : une nouvelle fonction DUME est à la disposition des Candidats sur la plateforme de dématérialisation de Grand Poitiers Communauté Urbaine (<https://www.marches-securises.fr>). Grâce à cette fonction, les candidats ne sont plus obligés de Déposer les documents de candidature, seul leur numéro de SIRET leur est demandé. Les documents administratifs en candidature DUME seront téléchargés par le pouvoir adjudicateur sur La plateforme après attribution. En cas de candidature classique, ils seront à fournir par le candidat retenu après attribution du marché. Pas de signature électronique des offres ou des candidatures lors de la remise des offres. En cas de Candidature classique, ils seront à fournir par le candidat retenu après attribution du marché. Mais le Futur attributaire du marché devra acquérir un certificat de signature électronique pour signer le marché Après attribution.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec le ou les candidats les plus intéressants. La méthodologie d'analyse des critères de jugement des offres est précisée au règlement de la consultation. Les candidats doivent obligatoirement effectuer une visite du site dans les conditions suivantes :

- personne à contacter pour prendre rendez-vous: David LINHARD au 0630585999
- dates et horaires : à définir avec le service du 29/11/2021 au 10/12/2021.

*Date d'envoi du présent avis à la publication* : 22 novembre 2021.

*Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus* : atline.

en cas de problème d'inscription et de téléchargement sur [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr), un numéro est à la disposition des soumissionnaires, tél. : 04-92-90-93-27, adresse internet : <http://www.marshes-securises.fr>.

*Instance chargée des procédures de recours* : Tribunal administratif 15, rue de Blossac - cS 80541 86020 Poitiers, tél. : 05-49-60-79-19, courriel : [greffe.ta-poitiers@juradm.fr](mailto:greffe.ta-poitiers@juradm.fr), télécopieur : 05-49-60-68-09 adresse internet : <http://www.poitiers.tribunal-administratif.fr>.

*Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours* : Tribunal administratif 15, rue de Blossac - cS 80541 86020 Poitiers, tél. : 05-49-60-79-19, courriel : [greffe.ta-poitiers@juradm.fr](mailto:greffe.ta-poitiers@juradm.fr), télécopieur : 05-49-60-68-09 adresse internet : <http://www.poitiers.tribunal-administratif.fr>.